

Ecole Catholique d'Enseignement Saint Vincent de Paul
28 rue de Fontenoy
59000 Lille
ecolesaintvincentlillemoulins.com
☎ 03 20 52 08 22 – Fax : 03 20 52 33 28
✉ direction@ecolesaintvincentlillemoulins.com



Objet : Calendrier de la période 1 et infos de rentrée

Lille, le 03/09/2018

Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup de bonheur que nous avons retrouvé vos enfants en ce jour. Nous souhaitons une excellente année scolaire à l'école Saint Vincent de Paul. Sitôt la rentrée déroulée, voici quelques dates importantes de cette première période :

Inscriptions à la catéchèse : (à la maison Saint Vincent, 63 rue de Fontenoy)

Mercredi 5 septembre de 10h à 11h30 - Mercredi 12 septembre de 10h à 11h30 - Samedi 15 septembre de 10h à 11h00

Réunions de parents (17h30- 19h00):

Mardi 25 Septembre 2018: CE2/CM1 et CM1/CM2

Mardi 02 Octobre 2018 : TPS/ MS/ GS / CP/CE1 (une particularité pour cette réunion : les classes seront ouvertes aux parents qui pourront découvrir le lieu et échanger librement avec les enseignants).

Rencontres individuelles : Samedi 13 octobre 2018 matin

Pour le bon déroulement des réunions, nous vous remercions de venir sans vos enfants.

Célébration de rentrée : Vendredi 21 septembre à 10h à l'Eglise Saint Vincent de Paul

Photos de classe et individuelles : Lundi 1er octobre 2018

Exercice incendie : Mardi 16 Octobre 2018

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture des portes :

MATIN : ENTRE 8H20 ET 8H30

MIDI : MATERNELLES à 11H40 / ELEMENTAIRES à 11H45

APRES LE REPAS : ENTRE 13H20 ET 13H30

APRES-MIDI : MATERNELLES à 16h10 / ELEMENTAIRES à 16h20

Cette année, nous accueillons Mme Marianne Desrumaux, aide maternelle des TPS PS MS, Mme Rachel Trolong et Mme Cassandra Mensah en services civiques (lecture et culture / sport et santé), M. Anthony Cauche enseignant en CE2/CM1, M. Pierre M'Viri enseignant en CM1/ CM2, Mme Aurélie Gueguen enseignante en CE1 le vendredi et Mme Nahalie Castier AVS ASH. Je vous remercie de leur réserver un bon accueil.

Une dernière information : cette année, nous offrons à tous les enfants la broderie de leur prénom sur leur tablier. Le tablier doit être repris chaque soir à la maison.

Mme Maille, chef d'établissement